

Communiqué de presse

– POUR DIFFUSION IMMÉDIATE –

Parc éolien de Limekiln : Boralex atteint un jalon important et conclut un premier financement de projet au Royaume-Uni

Édimbourg (Royaume-Uni), le **XX mai 2024** – Boralex inc. (« Boralex » ou la « Société ») (TSX : BLX) annonce la mise en place du financement long terme de son plus grand projet en Europe, le parc éolien de Limekiln, au Royaume-Uni. D'une puissance installée prévue de 106 MW, ce parc est situé près de Thurso, dans la région de Caithness, en Écosse.

Le financement a été obtenu auprès de la National Westminster Bank PLC, qui a agi comme agent de la facilité, agent des sûretés, chef de file, contrepartie, banque du compte et agent, et d'Exportation et développement Canada, qui a agi comme chef de file et agent, pour un montant total maximum de **131,6 millions £ (xx millions \$ CAD)**.

Tjiwolt Wierda, directeur de la finance pour le Royaume-Uni chez Boralex, a déclaré : « Nous sommes ravis d'avoir franchi une nouvelle étape essentielle dans le développement du parc éolien de Limekiln. Avec un solide contrat de différence¹ ainsi que des accords de garantie² et d'approvisionnement de turbines en place, nous sommes en excellente position pour aller de l'avant et mettre le site en service d'ici la fin 2024. Nous sommes convaincus que Limekiln apportera de la valeur substantielle à Caithness et à l'échelle des Highlands, et nous sommes impatients de le voir se concrétiser. »

Bruno Guilmette, premier vice-président et chef de la direction financière, a commenté : « Nous sommes très heureux d'avoir obtenu financement de qualité pour le parc éolien de Limekiln, le projet emblématique de Boralex au Royaume-Uni et à l'échelle européenne. Je tiens à féliciter nos équipes des deux côtés de l'Atlantique pour avoir conclu ce financement à des conditions optimales, ce qui nous donne encore plus de flexibilité financière. Ce premier financement de projet de Boralex au Royaume-Uni est un jalon important de notre développement dans ce marché prometteur, qui demeure essentiel à l'atteinte des objectifs de croissance et de diversification de notre Plan stratégique 2025. »

Le parc éolien de Limekiln comprendra 24 éoliennes Vestas V136-4,5 MW mesurant 150 m en bout de pale. En septembre dernier, lors de la Ronde d'allocations 5 (AR5) au Royaume-Uni, le projet a [obtenu du gouvernement britannique un CfD](#) de 52,29 £/MWh sur 15 ans (ce montant est exprimé en prix de 2012; il équivaut à 73.33 £/MWh en prix de 2024). La mise en service du projet est prévue d'ici la fin 2024.

Elgar Middleton Infrastructure & Energy Finance LLP a agi à titre de conseiller financier pour Boralex.

Un projet aux nombreux bénéfices locaux

Outre la production d'électricité verte, le parc éolien Limekiln générera des bénéfices socio-économiques et environnementaux, notamment l'amélioration de la biodiversité par le biais d'un programme de plantation

¹ « Contract for difference », ou CfD.

² « Balance of plant ».

d'espèces indigènes et d'un programme de restauration de la tourbe et un fonds de bénéfices communautaires de plus de 500 000 £ par an pendant toute la durée du projet. À cela s'ajoutent des possibilités d'emploi locaux : la phase de construction du parc pourrait soutenir directement plus d'une centaine d'emplois, et l'opération du parc, plus de 90 emplois. Finalement, le parc éolien fournira suffisamment d'électricité pour répondre aux besoins d'environ 100 000 foyers britanniques, sur la base du bouquet de production énergétique moyen au Royaume-Uni. Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site www.limekilnwindfarm.co.uk (en anglais uniquement).

Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives

Certaines déclarations contenues dans ce communiqué, notamment celles relatives aux prochaines étapes du projet, constituent des déclarations prospectives, fondées sur des prévisions actuelles, au sens des lois sur les valeurs mobilières. Boralex tient à préciser que, par leur nature même, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes et que ses résultats, ou les mesures qu'elle adopte, pourraient différer significativement de ceux qui sont indiqués ou sous-jacents à ces déclarations, ou pourraient avoir une incidence sur le degré de réalisation d'une déclaration prospective donnée. À moins d'indication contraire de la Société, les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet que pourraient avoir sur ses activités, des transactions, des éléments non récurrents ou d'autres éléments exceptionnels annoncés ou survenant après que ces déclarations ont été faites. Rien ne garantit que les résultats, le rendement ou les réalisations, tels qu'ils sont formulés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives, se concrétiseront. Le lecteur est donc prié de ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives. À moins de n'y être tenue en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables, la direction de Boralex n'assume aucune obligation quant à la mise à jour ou à la révision des déclarations prospectives en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres changements.

À propos de Boralex

Chez Boralex, nous fournissons de l'énergie renouvelable et abordable pour tous, depuis plus de 30 ans. Un des leaders sur le marché canadien et premier producteur indépendant de l'éolien terrestre de France, nous sommes également présents aux États-Unis et au Royaume-Uni. Au cours des cinq dernières années, notre puissance installée a plus que doublé et elle s'établit aujourd'hui à plus de 3 GW. Nous développons un portefeuille de projets de près de 6,8 GW dans l'éolien, le solaire et le stockage, guidés par nos valeurs et notre démarche de responsabilité sociétale d'entreprise (RSE). Boralex, par une croissance profitable et durable, participe activement à la lutte contre le réchauffement climatique. Grâce à notre audace, notre discipline, notre expertise et notre diversité, nous demeurons une référence de notre industrie. Les actions de Boralex se négocient à la Bourse de Toronto sous le symbole BLX.

Pour de plus amples renseignements, visitez boralex.com ou sedarplus.com. Suivez-nous sur [Facebook](#), [Twitter](#), [LinkedIn](#) et [Instagram](#).

Renseignements

MÉDIAS

Camille Laventure

Conseillère, affaires publiques et communications externes

Boralex inc.

438 883-8580

camille.laventure@boralex.com

RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS

Stéphane Milot

Vice-président, relations avec les investisseurs

Boralex inc.

514 213-1045

stephane.milot@boralex.com

MÉDIAS – FRANCE (AGENCE)

Fiona Milligan

Communications et gestion des parties prenantes

Boralex Royaume-Uni

07825 744712

info@limekilnwindfarm.co.uk

Source : Boralex inc.